



1 – Préambule : présentation OVA France

Fiche d'identité

- Association loi de 1901, en fonctionnement depuis 2005
- Une équipe de 34 salariés (psychologues, éducateurs) spécialisés en autisme et en ABA
- Plus de 50 enfants/adolescents et leurs familles accompagnées (2018)
- Plus de 200 adhérents
- Siège social : 175 route de Viuz - 74600 QUINTAL
- Présidente : Hélène Meyrieux - Directeur : Guy Colliard

ETABLISSEMENTS ET SERVICES :

- ESMS Structure expérimentale inscrite au Plan Autisme : accompagnements personnalisés pour 31 enfants et leurs familles sur tous les lieux de vie (centres OVA, domiciles, écoles, stages...)
- Service d'Aide à la Personne spécialisé autisme (SAP)
- Service formation spécialisé (autisme, gestion des comportements problèmes, accompagnement d'établissements et de professionnels...). Formateur enregistré sous le numéro 82 74 0274674
- Pôle de compétences et de Prestations externalisées (PCPE 74) : portage du projet, avec un réseau de partenaires : PEP Savoie Mt-Blanc ; Nous Aussi Vétraz ; Croix Rouge SEDAC ; Epsilon à l'école (début 2017)

Objet et missions

Accompagner

- Les personnes avec autisme
- Les familles (formation, guidance parentale)
- Les autres acteurs (établissements scolaires, autres structures, etc.)

Former et superviser

- Nos professionnels à l'autisme et l'ABA
- Les familles et aidants familiaux
- Des professionnels extérieurs (autres services et structures, personnels de l'Education Nationale, etc.)

S'informer et transmettre

- Appel à des experts internationaux de l'autisme et de l'approche comportementale
- Etablir des partenariats
- Contribuer à faire évoluer le regard sur l'autisme pour une société inclusive.

Les valeurs d'OVA France

L'association OVA France organise l'ensemble de son action autour du **respect et de la mise en oeuvre des recommandations de la HAS et de l'ANESM** en matière de fonctionnement et d'accueil de personnes avec autisme et autres troubles du spectre autistique (TSA ou TED – troubles envahissants du développement).

Ses valeurs sont basées sur :

- ✓ L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées - Loi de février 2005

- ✓ **Le droit à la compensation du handicap** (Art. L. 114-1-1 du CASF). - La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie.
- ✓ **La volonté d'inclusion** : toute personne doit pouvoir accéder à tous les espaces ordinaires sans discrimination
- ✓ **Une culture de l'autonomie, de l'autodétermination et de la participation** : la personne est citoyenne, elle doit être considérée comme « décideur de sa vie ».

Et également sur la **charte européenne des droits des personnes avec autisme** (adoptée sous forme de Déclaration écrite par le Parlement Européen le 9 mai 1996), en particulier :

- ✓ LE DROIT de recevoir une éducation appropriée, accessible à tous, en toute liberté.
- ✓ LE DROIT d'avoir accès aux conseils et aux soins appropriés
- ✓ LE DROIT aux équipements, à l'aide et à la prise en charge nécessaires pour mener une vie pleinement productive dans la dignité et l'indépendance.
- ✓ LE DROIT pour les personnes autistes (ou leur représentant) de participer à toute décision pouvant affecter leur avenir. Les désirs de l'individu doivent, dans la mesure du possible, être reconnus et respectés.

La prise en charge éducative et comportementale

Parmi les approches éducatives et comportementales, **l'ABA (analyse appliquée du comportement) est au cœur de la prise en charge proposée par OVA France.**

D'autres techniques sont également utilisées comme le PRT (Pivotal Respons Treatment) ou le programme TEACCH (Treatment and Education of Autistic and related Communication Handicapped Children).

Historique de l'association

- **Création**

OVA France est une association créée à l'initiative de familles cherchant des solutions au manque de prises en charges efficaces et de professionnels formés à l'autisme. Au Canada, les parents découvrent l'Analyse Comportementale Appliquée (ABA). Enthousiasmés par les perspectives, ils souhaitent importer le modèle et former des psychologues locaux.

- **Evolution**

Dès 2005, l'association met en place un partenariat avec les experts du Canada (qui s'élargira par la suite à d'autres experts internationaux comme Dr. Gerhard, Dr. Hanley, Dr. Taylor, Dr. Carbone) : formation de base et continue de psychologues et éducateurs à l'autisme et à la prise en charge éducative et comportementale, création et management des équipes, mise en relation avec les familles désireuses d'une prise en charge éducative et comportementale pour leur enfant, inédite alors dans la région. En quelques années, l'association est passée de 5 à plus de 20 familles.

- **Développement**

En mai 2009, OVA France dépose sa candidature lors de l'appel à projet du plan gouvernemental «autisme 2008-2010 », pour la création d'une structure expérimentale pour enfants et adolescents porteurs d'autisme.

En septembre 2011, l'Agence Régionale de Santé de Haute-Savoie autorise le démarrage du projet. Les 2 centres (Quintal et Monnetier) ouvrent au 1^{er} semestre 2012.

- **OVA France aujourd'hui**

Fort de son expérience, l'association est à présent dans une phase de **partage avec d'autres porteurs de projets**, notamment en formant des équipes de professionnels externes, mais aussi en organisant des conférences et ateliers de formation pour parents et professionnels.

OVA France a également ouvert un **Service à la Personne spécialisé en autisme** en 2015. (Accompagnement de personnes avec autisme à domicile).

Début 2017, OVA France devient le porteur **du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE74)**, avec un réseau de partenaires : PEP Savoie Mt-Blanc ; Nous Aussi Vétraz ; Croix Rouge SEDAC ; Epsilon à l'école.

2 – OVA France en 2018 - RAPPORT MORAL

Rappel des grands objectifs fixés pour 2018

Axes	Objectifs fixés	Réponses – mise en œuvre
Consolider l'existant : faire MIEUX	<ul style="list-style-type: none">- Mieux accueillir : locaux actuels de Quintal devenus trop exigus- Mieux couvrir le département- Mieux s'intégrer dans le schéma départemental handicap- Mieux communiquer avec les familles OVA	<p>Achat de locaux au Val Vert, à Seynod, mi-décembre (création d'une SCI pour cette acquisition)</p> <p>Obtention de 4 places d'extension de l'ARS pour la vallée de l'Arve – démarrage des prises en charge en décembre.</p> <p>Renforcement des liens avec ARS, MDPH, etc... / Consolidation de partenariats avec établissements et autres acteurs du handicap / Rencontre de politiques (Préfet, sous-Préfet, députés de Haute-Savoie)</p> <p>Création d'un WhatsApp Hebd'OVA fin décembre</p>
Développer de nouveaux projets : faire PLUS pour l'inclusion	<p>Inclusion sociale</p> <p>Insertion professionnelle (suite de la structure expérimentale)</p>	<p>Projet de développer les habiletés sociales pour les jeunes suivis par OVA (SE + PCPE) – premières bases, concrétisable en 2019</p> <p>Projet de service d'accompagnement au travail pour TOUS les adultes avec autisme – dossier envoyé à l'ARS mi-décembre premières bases, concrétisable en 2019</p>
L'accompagnement des familles et la formation des parents	Maintenir le niveau de formation des parents	Plusieurs sessions en interne proposées aux parents : « gestion de comportements difficiles » ; « l'ABA ou l'analyse comportementale Appliquée » + définition d'un planning de conférences pour parents à mettre en œuvre dès début 2019
La formation des professionnels	Formation aux troubles du comportement importants	Peter Beddow forme les équipes pendant 1 semaine dans les centres OVA.

Les chiffres de 2018

Les bénéficiaires	Les professionnels
<p>Dans la structure expérimentale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre de bénéficiaires : 31 enfants• Répartition sur les centres : 16 enfants sur Quintal et 15 sur Monnetier.• Age moyen des bénéficiaires : 13,1 ans (de 6 à 19 ans).• Genre : 24 garçons, 7 filles <p>Dans les pôles de compétences : 21 suivis en 2018 (17 garçons et 4 filles - de 3 à 19 ans – pour une moyenne d'âge de 11,3 ans)</p> <p>Dans le service à la personne : 6 enfants et 2 adultes</p>	<p>Centre de Quintal :</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 psychologues référentes et 2 éducatrices référentes• Equipe : 11 éducateurs <p>Centre de Monnetier :</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 psychologues référentes et 2 éducatrices référentes + 1 éducateur référent en cours de formation• Equipe 10 éducateurs <p>+ 1 directeur OVA + 1 secrétaire comptable + 1 assistante administrative + 1 personnel d'entretien</p> <p>Total : 34 salariés (29,5 ETP)</p>



3 -OVA France en 2018 – Rapport d'activité

Janvier 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Samedi 13-Dimanche 14 : organisation du colloque sur les dispositifs pour adultes. 2 jours de conférences ouvertes au public, sur les solutions pour adultes porteurs d'autisme.
Février 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Samedi 3 février : formation «gestion de comportements difficiles» réservée aux parents OVA France▪ Mercredi 7 février : sortie neige pour le centre de Monnetier (1)
Mars 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Du lundi 12 au samedi 17 mars : Peter BEDDOW dans nos centres pour former nos équipes à la gestion des comportements très difficiles (2)▪ Samedi 17 mars : organisation de la formation grand public de Peter Beddow : « Autisme & comportements problèmes : réponses et stratégies » (3)▪ Mardi 20 mars : réunion plénière des équipes OVA France
Avril 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Vendredi 6 et samedi 7 avril : RIAU - 2 leads OVA présentes à ce salon international de l'autisme.▪ Vendredi 6 avril : réunion des parents de l'association autour des projets pour les adultes que OVA souhaite développer.▪ Vendredi 6 avril : chasse aux œufs à Monnetier pour les 2 centres OVA (4)▪ Dimanche 8 avril : OVA tient un stand au salon Nos P'tites Etoiles à Cruseilles (5)▪ mercredi 25 avril : petit déjeuner au centre de Monnetier (6)▪ Mise en ligne du site internet
Mai 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Week-end 5 et 6 mai : Marathon de Genève▪ Samedi 5 mai : les Coureurs du Bonheur Juniors courent pour les enfants d'OVA.▪ Dimanche 6 mai : l'équipe des Coureurs du Bonheur du Lions Annemasse courent pour OVA : 6 professionnelles OVA participent à l'évènement, ainsi que 3 parents OVA France.▪ Samedi 5 mai : OVA France au Luxembourg lors des rencontres de pédiatrie sociale au Grand Duché du Luxembourg▪ Jeudi 17 mai : OVA France invitée à la journée nationale des «Handiconsult»▪ Dimanche 20 mai : remise de chèque lors du congrès national du Kiwanis à Aix-les-Bains▪ Mercredi 23 mai : petit déjeuner au centre de Quintal▪ Mardi 29 mai : vente de gâteaux sur le marché d'Annemasse
Juin 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Lundi 4 juin : tirage au sort de la tombola du centre de Monnetier▪ Mercredi 13 juin : rendez-vous avec la Communauté de Communes du Genevois pour projet immobilier▪ Vendredi 22 juin : Assemblée Générale OVA France
Juillet 2017	<ul style="list-style-type: none">▪ Dimanche 1er juillet : triathlon de Machilly par le club de triathlon Trisalève Annemasse Agglo en partenariat avec le ROTARY Club d'Annemasse. Une partie de sa recette offerte à OVA▪ Mercredi 4 et jeudi 5 juillet : minicamp des enfants de Monnetier aux Gets (7)▪ Mercredi 11 et jeudi 12 juillet : minicamp des enfants de Quintal à Talloires (8)▪ Mercredi 18 juillet : vente de gâteaux sur le marché de Seynod (9)▪ Samedi 28 juillet : fermeture d'été des centres OVA
Août - septembre 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Lundi 20 août : rentrée dans les centres OVA▪ Mercredi 29 août : réunion de rentrée pour les parents du centre de Monnetier▪ Mercredi 29 août : sortie au «Bonheur des Mômes» au Grand Bornand▪ Mardi 18 septembre : réunion de rentrée pour les parents du centre de Quintal.▪ Lundi 24 septembre : session 1 de formation parents «l'ABA ou l'analyse comportementale Appliquée»▪ Mercredi 26 septembre : session 2 de formation parents «l'ABA ou l'analyse comportementale Appliquée»▪ Dimanche 30 septembre : vente de gâteaux à la fête de la gastronomie à Alex (10)
Octobre 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Bienvenue à Lila, 9 ans, et à sa famille▪ Mardi 2 octobre : session 3 de formation parents «l'ABA ou l'analyse comportementale Appliquée»▪ Mardi 2 octobre : remise de chèque au centre de Monnetier de la part du Kiwanis-Thonon-Evian-Chablais▪ Vendredi 5 octobre : session 4 de formation parents «l'ABA ou l'analyse comportementale Appliquée»▪ Samedi 6 et Dimanche 7 octobre : l'équipe OVA France a assisté au séminaire J. Shapiro organisé par OVA Suisse, «Fusionner l'orthophonie et l'ABA : Outils Innovants pour améliorer la parole et le Langage chez les enfants atteints d'Autisme».▪ Mardi 9 octobre : session 1 de formation parents «comprendre les troubles du comportement»▪ Vendredi 12 octobre : session 2 de formation parents «comprendre les troubles du comportement»▪ Lundi 29 octobre : rencontre de la députée de la 2^{ème} circonscription de Haute-Savoie, Véronique Lardet
Novembre 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Samedi 17 novembre - Soirée cinéma et musique au profit d'OVA France par l'Alliance Féminine du Genevois
Décembre 2018	<ul style="list-style-type: none">▪ Samedi 1^{er} décembre : l'équipe d'OVA France du centre de Quintal tient un stand à la braderie de Seynod▪ Lundi 3 décembre: rencontre avec le Préfet et le Sous-Préfet▪ Mercredi 12 décembre : fête de Noël au centre de Quintal▪ Mercredi 19 décembre : fête de Noël au centre de Monnetier



OVA France en 2018



4 – Nos donateurs et soutiens en 2018

Associations :

ADPS Santé Rhône Alpes – Asso sportive Evian Resort – Trisalève Annemasse – Nos P'tites Etoiles

Clubs Services :

Alliance Féminine Genevoise - Club Hervé des Savoie – Kiwanis France - Kiwanis Club Saint-Julien – Kiwanis Club Thonon-Evian-Chablais - Lions Club Annemasse (Les Coureurs du Bonheur) – Rotary Club Annemasse

Fondations :

Fondation Matmut – Fondation Deniber - autres fondations souhaitant rester anonymes.

Sociétés :

Chocolaterie Morand à la Clusaz - Les Jardins du Nant - Loreva

Merci également **à tous les particuliers** qui nous ont soutenus.



Merci !